



# Les plantes invasives, les bons gestes !

## Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

Une plante invasive est une plante exotique (introduite volontairement ou non dans une aire étrangère à son milieu d'origine), qui prolifère dans un espace naturel au détriment de la biodiversité locale qu'elle peut complètement éliminer. Sa présence et son introduction peuvent également avoir des impacts sur la santé publique et l'économie.



Arbre à papillon planté comme haie ornementale

Chacun peut agir et contribuer à ne pas répandre ces végétaux, en adoptant dès maintenant de bonnes pratiques !



L'Égérie dense, une plante invasive fréquemment utilisée en aquariophilie

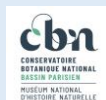
### Le Groupe de travail espèces exotiques envahissantes Centre-Val de Loire

Co-piloté par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen Centre-Val de Loire), le groupe de travail espèces exotiques envahissantes en région a pour but d'approfondir les connaissances sur ces espèces et d'apporter des conseils aux propriétaires et gestionnaires confrontés à des invasions biologiques sur leur territoire.

### Le groupe peut vous informer et vous accompagner :

Conservatoire d'espaces naturels  
Centre-Val de Loire  
Tél. : 02 38 77 02 08

Mél. : [gtee@cen-centrevalde Loire.org](mailto:gtee@cen-centrevalde Loire.org)  
<https://gtee.cen-centrevalde Loire.org/>



### Les gestes à éviter

- ⇒ Vider votre aquarium en milieu naturel.
- ⇒ Planter des plantes invasives dans votre jardin sans assurer de suivi.
- ⇒ Utiliser des plantes invasives (plantation, art floral...) sans s'être renseigné sur les risques de dispersion.
- ⇒ Mettre les déchets verts de plantes invasives en décharge.

### Les bons gestes

- ⇒ Privilégier les espèces locales.
- ⇒ Lors de l'achat de plantes, se renseigner sur les espèces problématiques.
- ⇒ Enlever les fragments de plantes avant de vider votre aquarium dans les canalisations.
- ⇒ Pour certaines espèces (bambous, renouées, Sumac de Virginie), prendre des précautions avant plantation (confinement dans des pots sous terre...).
- ⇒ Tailler vos plantes invasives avant la période de germination, pour faciliter la gestion des déchets et ne pas contaminer votre compost.

Le groupe de travail « espèces exotiques envahissantes » de la région Centre-Val de Loire peut vous conseiller.

Avec le soutien de :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Dans le cadre de :

